

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **62 (1926)**

Heft 16

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *Pour l'enseignement de l'histoire.* — LES FAITS ET LES IDÉES : *Les deux cortèges ; L'Ecole et la Démocratie ; Les classes à trois degrés.* — *Orientation professionnelle.* — PARTIE PRATIQUE : *Pour apprendre à bien écrire ; Géographie : Un voyage économique (suite et fin).* — CH. AD. BARBIER, CAMILLE DUDAN, L. MOGEON, G. CHEVALLAZ : *La sténographie et l'école primaire.* — *Société pédagogique vaudoise.* — LES LIVRES. — *Rectification.*

POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Nombreux sont les livres consacrés à l'histoire qui ont été publiés dernièrement, et dont l'école peut faire son profit. J'en compte neuf volumes, et même dix, avec le *Morat* du major de Vallière dont l'*Educateur* a parlé le 26 juin dernier, et sur lequel nous ne reviendrons pas aujourd'hui. Quatre ont paru en Suisse allemande, ce qui n'est peut-être pas, pour nous autres Welches, un inconvénient capital. Ceux de nos jeunes collègues qui parachèvent leur étude de l'allemand trouveront là des instruments de travail tout préparés. C'est en effet, à un certain degré de l'apprentissage d'une langue étrangère, un procédé fructueux que de lire dans cette langue des ouvrages dont le fond nous est déjà plus ou moins connu. Tranquille sur le fond, l'esprit peut alors porter tout son effort sur la langue.

De toutes ces œuvres, la plus importante pour l'école romande est l'*Histoire de la Suisse*, d'ERNEST GAGLIARDI¹. On a dit que Gagliardi remplacerait Dierauer pour ceux de nos collègues qui n'ont pas à leur disposition les six volumes de l'historien saint-gallois. C'est vrai en ce sens que tous deux nous donnent un tableau d'ensemble de l'histoire de notre pays. Mais que de différences entre eux, et même de contrastes ! Dierauer est par-dessus tout un homme de science, un enregistreur de faits historiques, un savant d'une impartialité extraordinaire. M. Gagliardi, sans cesser jamais d'être un historien au sens moderne du mot, c'est-à-dire un écrivain pour qui la vérité est la qualité dominante et primordiale, intervient cependant davantage dans son récit. Plus que Dierauer il fait œuvre d'art ; moins strictement objectif que lui,

¹ Traduction française de M. Auguste Reymond ; 2 vol. in-8^o de 479 et 370 pages. Payot et Cie, 1925, 20 fr. les 2 vol.

il empoigne davantage son lecteur. On le lit d'affilée et, sinon « comme un roman », du moins avec un intérêt soutenu, tandis qu'en général on ne lit pas Dierauer : on le consulte. M. Gagliardi ne se borne pas à enregistrer les faits historiques ; l'une de ses préoccupations essentielles est de les expliquer. Il est un historien philosophe, mais philosophe dans le meilleur sens du mot ; je veux dire qu'il n'est jamais nébuleux, qu'il ne prend jamais l'obscurité pour de la profondeur, mais qu'au contraire une clarté toute latine est l'un des caractères frappants de son œuvre.

Tout cela, les critiques l'ont dit. Mais ce qu'ils n'ont pas relevé, c'est la belle foi en la démocratie et en nos institutions républicaines qui s'exprime dans l'introduction et dans la conclusion de l'*Histoire de la Suisse* de M. Gagliardi. Au moment où une partie de notre jeunesse intellectuelle prend la doctrine morte des Charles Maurras et des Léon Daudet pour une panacée politique, où certains descendants des vieilles aristocraties osent prétendre que la démocratie n'est en Suisse qu'une importation étrangère et qu'il n'y a pas de démocratie suisse avant le 19^e siècle, il est réconfortant de voir un historien de la valeur de M. Gagliardi conclure nettement en faveur du régime qui est le nôtre : « C'est en vertu d'une absolue nécessité interne, écrit-il, que la Confédération est démocratique. Elle a pu, sans doute, à l'époque de l'absolutisme, adopter le système des classes, mais, en le faisant, elle a dérogé au principe qui a présidé à sa fondation.... Que l'on approuve ou que l'on blâme cette tendance démocratique de la politique, elle n'en constitue pas moins et dans tous les cas l'essence de notre Etat, et on ne saurait y mettre fin sans mettre fin en même temps à notre existence. — Grâce à sa structure démocratique, la Suisse, non contente de résoudre ses propres problèmes, s'est acquittée d'une mission plus haute, on peut presque dire d'une mission universelle. Elle a fait voir que le principe de la souveraineté populaire se concilie tout aussi bien que celui de l'autorité du prince avec l'ordre public et le développement de la civilisation ¹. » (I, pp. 10 et 13 ; II, p. 360.)

« La force d'un Etat, dit encore M. Gagliardi, ne dépend pas seulement de la nature et de la grandeur de son territoire et du nombre de ses habitants : pour maintenir son indépendance dans le cours des siècles, il doit se distinguer par un trait particulier, avoir un caractère intellectuel qui lui confère une personnalité propre. Il incombe à notre génération de donner à notre Etat, pour compenser son peu d'étendue, assez de force intérieure pour

¹ C'est moi qui souligne.

qu'il n'apparaisse pas trop insignifiant à ses citoyens, à côté de puissances passionnément convaincues de leur invincibilité, de leur grande mission dans le monde et de leur valeur morale. » (I, p. 17.) De ces traits particuliers qui confèrent à la Suisse une personnalité propre et une raison d'être, M. Gagliardi en discerne deux : notre démocratie foncière et historique, et l'union des nationalités. On vient de lire ce qu'il pense de la démocratie ; voici ce qu'il dit, entre autres, de l'union des nationalités : « La volonté de s'organiser pour vivre en commun qui a créé la Confédération actuelle, est celle dont doit s'inspirer le monde à nouveau pacifié.... La Suisse est une promesse pour l'avenir, et cela lui confère un rang qui dépasse de beaucoup son importance géographique.... Aux nations épuisées par la crise mondiale, l'union d'éléments si disparates apparaît comme un exemple à suivre, comme l'accomplissement du rêve des plus nobles esprits. » (I, pp. 9 et 11.)

Le principal reproche que l'on puisse adresser à l'*Histoire de la Suisse* de M. Gagliardi, c'est de se cantonner trop sur le terrain politique et militaire, de ne pas faire à la civilisation, aux mœurs, à l'art, à la pensée, à la littérature, une place suffisante. « Pourtant, écrivait M. David Lasserre, à propos de l'édition allemande, une histoire suisse ne devrait pas rester étrangère à la vie de l'esprit ou ne s'en préoccuper qu'à propos de la Réforme ou pour évoquer, dans sa conclusion, Keller, Meyer et Hodler. Est-ce de pain seulement ou de coups de hallebardes qu'ont vécu les vieux Suisses ? Quand donc s'affranchira-t-on de cette hantise de la politique ou de la guerre ? » (*Semaine littéraire*, 11 février 1922.)

Cette foi en la démocratie et en la fraternité humaine que nous avons saluée dans l'*Histoire de la Suisse* de M. Gagliardi, c'est elle qui est le *leitmotiv* de la passionnante (celle-là se lit, à la lettre, comme un roman !) **Esquisse de l'histoire universelle**, de H. G. WELLS¹, à laquelle M. Schneeberger a déjà consacré un article dans l'*Educateur* du 5 septembre 1925, mais que nous ne pouvons nous résoudre à passer complètement sous silence quand il est question des sources de l'enseignement de l'histoire. Le beau livre de Wells est véritablement une source, non pas avant tout de renseignements et de faits, mais une source jaillissante et vivifiante, source d'enthousiasme, de foi en la nature humaine, dont les éducateurs ont besoin plus que personne.

¹ Trad. française de M. Ed. Guyot ; 112 cartes et gravures, 580 pages, in-4° ; Paris, Payot, 40 fr. français.

L'une des particularités de l'*Histoire de la Suisse* de M. Gagliardi, c'est la place énorme, et en apparence démesurée, qu'y occupe le 19^e siècle (un volume sur deux). Si M. Gagliardi s'attarde au 19^e siècle avec une prédilection marquée, c'est que tout le présent y plonge ses racines : il faut connaître *hier* si l'on veut comprendre *aujourd'hui*. Or c'est précisément cette période capitale pour nous que M. Meyer, de Lucerne, a racontée en un petit livre que nous ne saurions trop recommander à nos collègues ¹. Cet ouvrage comprend cinq parties. La première résume notre histoire politique du 18^e siècle à 1848. La deuxième explique les constitutions de 1848 et de 1874. La troisième montre l'Etat fédératif à l'œuvre jusqu'à 1914, et la quatrième pendant la guerre mondiale. La cinquième partie est un coup d'œil sur le présent et l'avenir. Clarté, précision, habileté à saisir l'essentiel et à laisser de côté l'accessoire sans tomber dans la sécheresse, telles sont quelques-unes des qualités du livre de M. Meyer.

Si l'*Histoire de la Suisse* de M. Gagliardi a été écrite pour les adultes et même pour les gens cultivés, celle de M. Jegerlehner s'adresse spécialement à l'enfance et à la jeunesse ². Sait-on chez nous que ce livre a été traduit en danois ? L'année dernière, deux cents écoliers danois ont fait un voyage en Suisse. Soucieux de tirer de ce voyage le maximum de profit possible, leurs chefs avaient décidé de leur remettre une brochure résumant l'essentiel de l'histoire et de la géographie de la Suisse. C'est ainsi que l'auteur de ce résumé, M. Sigurd Jacobsen, apprit à connaître l'histoire suisse de Jegerlehner. Il en fut si enchanté qu'en un élan d'enthousiasme, il décida de la traduire en danois. Voilà comment il se fait qu'en 1925, une édition danoise d'un livre d'histoire suisse a paru à Copenhague.

Qu'est-ce donc qui a séduit M. Jacobsen et qui met hors de pair le manuel de Jegerlehner ? C'est d'abord que l'auteur est un psychologue averti. Il sait que les jeunes n'aiment pas les abstractions, qu'ils dédaignent les considérations académiques, et que la philosophie de l'histoire les laisse froids. Ce qu'il leur faut, c'est de la vie, de l'action, des faits concrets, de la couleur et du mouvement. Mais il ne suffit point de savoir cela. Pour écrire un livre d'histoire qui passionne les jeunes, il faut être un écrivain de race, tout simplement. Anatole France l'a dit : « Pour être

¹ Dr L. F. Meyer. *Der Schweizerische Bundesstaat (1848-1923)*. Ein Rück- und Ausblick. Bern, Buchdruckerei Gottfr. Iseli, 1925 ; 108 pages.

² *Die Geschichte der Schweiz. Der Jugend erzählt von JOHANNES JEGERLEHNER*. Illustriert von Paul Kammüller. Grethlein et Cie, Zurich ; 280 pages.

compris de l'enfance, rien ne vaut un beau génie. » Or ces qualités que l'on cherche dans un livre d'histoire qui s'adresse aux jeunes, ce sont justement celles qui caractérisent le savoureux talent du bon écrivain bernois Jegerlehner : vigueur, simplicité, plastique, don de la vie intense et des belles images. C'est dire assez que les adultes et les gens cultivés ne prendront pas à le lire moins de plaisir que les écoliers.

Cet intérêt de l'enfant pour l'histoire, quelques-uns l'ont nié. Plus exactement, ils ont prétendu que l'enfant était trop jeune pour comprendre l'histoire et que le temps pris par cet enseignement était du temps perdu. Le plus connu des champions de cette thèse est l'inspecteur français Roger Cousinet¹. Sans vouloir discuter ici une question qui sort du cadre de cet article, remarquons simplement que l'opinion de M. Cousinet n'est pas sans fondement en un pays comme la France, où les enfants quittent l'école fort jeunes, mais qu'elle serait difficile à soutenir chez nous où la fréquentation des classes est obligatoire jusqu'à 15 et même jusqu'à 16 ans. Renonçant donc à enseigner l'histoire des institutions politiques, M. Cousinet enseigne l'histoire des choses ; et de fait il a publié sur ce sujet, dans *l'Ecole et la Vie*, en 1921 et 1922 notamment, des séries de leçons d'un intérêt certain. C'est cette histoire des choses que veut écrire pour la Suisse notre collègue zurichois HEER, à Zollikon². Son premier volume est consacré au foyer domestique. Nous y trouvons l'histoire de l'habitation, du chauffage, de l'éclairage, des fenêtres, de l'eau potable, de la lutte contre l'incendie, des meubles, des instruments de musique, des horloges, des jouets, de la danse, du baptême, de la nourriture, des exercices physiques, des fêtes, de l'écriture, des vêtements, de l'hygiène, des bains, des soins donnés aux malades, des lunettes, etc. Cela n'implique nullement que M. Heer soit un disciple de M. Cousinet. Notre collègue zurichois ne vise pas à remplacer l'enseignement traditionnel de l'histoire, mais à l'élargir, à le compléter et à le vivifier.

Ce résumé de tout ce qui touche à la patrie suisse dont avaient besoin les écoliers danois pour visiter notre pays, on aurait pu se dispenser de l'écrire à leur intention, si l'allemand leur eût été

¹ M. Cousinet a fait sur ce sujet une communication au Troisième Congrès international d'éducation morale, Genève, 1922. On trouvera son rapport dans le volume *L'Esprit international et l'enseignement de l'histoire*, Collection d'actualités pédagogiques ; Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1923.

² *Aus verschiedenen Jahrhunderten. Am häuslichen Herd*. Kleine Schriften des Schw. Lehrervereins. Zurich, Conzett et Cie, 80 pages, 1925.

suffisamment connu. Il aurait suffi de mettre entre leurs mains l'excellent petit ouvrage de M. OSCAR WETTSTEIN, intitulé *La Suisse*¹. On voit qu'il ne s'agit pas ici uniquement d'histoire. Le livre de M. Wettstein est formé de sept parties : I. Le pays (géographie physique, faune et flore) ; II. Le peuple (races, statistique, immigration, etc.) ; III. Histoire ; IV. Institutions politiques ; V. Conditions économiques ; VI. Les mœurs ; VII. Culture intellectuelle. — Documenté autant qu'il est possible de l'être, plein de faits dûment contrôlés, écrit néanmoins en une langue claire, aisée, agréable, cet ouvrage n'a pas son équivalent en français.

Tous les livres dont nous venons de parler, si différents qu'ils soient les uns des autres, ont au moins un caractère commun nettement accusé : tous, sans exception, sont animés d'un grand esprit de tolérance et de charité envers les Confédérés d'autre race, d'autre langue et d'autre confession religieuse. Tous ils mettent au premier plan cette volonté d'union et de bonne entente confédérale. Aucun d'entre eux pourtant n'affiche son christianisme comme une enseigne. Ils font mieux : ils sont chrétiens de fait, puisque le centre et le résumé du christianisme est : Aimez-vous les uns les autres ! Pourquoi faut-il que le seul livre d'histoire qui viole ce devoir primordial d'un manuel scolaire suisse, soit précisément le seul qui, dès ses premières lignes, fasse profession de christianisme ? Ce livre, c'est le manuel d'histoire des écoles valaisannes².

Je n'oublie pas que l'*Educateur* doit s'interdire les polémiques confessionnelles. Mais c'est justement parce que nous voulons vivre en bonne harmonie avec nos Confédérés catholiques, que nous avons le devoir de dénoncer un livre qui ne peut qu'exciter les catholiques contre les protestants. On a fait grand bruit voici quelques années au sujet du fameux « fossé » que la guerre avait creusé entre la Suisse welche et la Suisse allemande. Nous l'avons comblé à force de bonne volonté réciproque. Je crains fort que le manuel de M. Zehner ne soit en train de nous en creuser un autre — plus dangereux peut-être — entre catholiques et protestants.

ALBERT CHESSEX.

¹ *Die Schweiz. Land, Volk, Staat und Wirtschaft.* Aarau, Sauerländer et Cie, 2me édit., 1925 ; 148 pages, 3 fr.

² C. ZEHNER. *Histoire illustrée de la Suisse et Précis d'histoire valaisanne, à l'usage des écoles primaires du Canton du Valais.* Sion, Dépôt cantonal du matériel scolaire, 1922 ; 230 pages, relié toile, 3 fr. 25.

P. S. — A propos d'enseignement de l'histoire, signalons encore un livre curieux qui pourra fournir la matière de quelques lectures piquantes à faire en classe au sujet de Louis XIV et de son époque¹. (Il n'en est pas ainsi de toutes les pages, et le livre de M. Gaiffe n'est pas de ceux que l'on puisse mettre entre toutes les mains.) Mais l'auteur a fait là une œuvre nécessaire. On a si bien divinisé le Roi Soleil, et certains écrivains actuels — tel M. Louis Bertrand — ont tellement surenchéri, qu'une réaction était devenue indispensable.

LES FAITS ET LES IDÉES

Les deux cortèges. — « Aujourd'hui, funérailles splendides de M. C., le roi de Cannes et de Deauville. Demain, modestes obsèques de M. Gustave Geffroy, président de l'Académie Goncourt. » Cette citation d'un journal parisien inspire à la *Revue pédagogique* de sereines réflexions : Non seulement il ne reste rien de M. C., dit-elle, mais son action éphémère s'est toujours contrariée elle-même. Les plaisirs qu'il a donnés à ses semblables ont toujours été accompagnés de souffrances : lendemains amers des fêtes excessives, ruines et suicides des maisons de jeux, désespoirs des mères et des épouses, si l'on mettait les joies sur un plateau de la balance et sur l'autre les douleurs, il est facile de voir de quel côté l'équilibre serait rompu ! Tout autre est la destinée de l'écrivain. Gustave Geffroy, tout mort qu'il soit, continue à agir. *L'Apprentie* et *l'Enfermé* auront longtemps encore des lecteurs. La trace d'un livre reste plus longtemps marquée dans le ciel de l'esprit que la trace d'une fusée dans le ciel de Deauville.

L'Ecole et la Démocratie. — Le *Schweizerischer Lehrerverein* a tenu récemment à Bellinzone son assemblée des délégués. M. Cattori, chef du département de l'Instruction publique du canton du Tessin, y a prononcé un discours dont nous tenons à reproduire quelques passages, d'après la traduction française de *l'Ecole bernoise*. M. Cattori se rattache aux partis de droite ; ses déclarations touchant la démocratie n'en ont que plus de signification :

L'Ecole est la sauvegarde de la démocratie.

Sous les régimes où la souveraineté ne réside pas dans l'universalité des citoyens, l'instruction populaire malgré son utilité évidente n'est pas indispensable au gouvernement de l'Etat, puisque ce n'est pas le peuple qui gouverne, mais bien le Monarque, l'oligarchie, le dictateur. Au contraire, un peuple qui repousse les lois ne portant pas le sceau de sa volonté, un peuple souverain comme le nôtre, ne peut pas exister sans l'école, qui donne la lumière à l'intelligence, le sentiment du droit et du devoir à la conscience, un but à l'activité, une discipline à la volonté des citoyens. Grâce à son école, notre peuple a pu atteindre une maturité politique suffisante pour réformer ses institutions constitutionnelles, résoudre une quantité de problèmes capitaux, orienter la vie de la Confédération selon la maxime de Gottfried Keller : *amitié dans la liberté*. Les heures que la démocratie vit aujourd'hui en Europe ne sont pas heureuses, certes. Les événements et les polémiques attaquent de toutes parts l'idéal démocratique. Les hymnes à la liberté ne s'élèvent plus comme autrefois.

¹ FÉLIX GAIFFE. *L'Envers du Grand Siècle. Etude historique et anecdotique*. Paris, Albin Michel ; 366 p., 7 fr. 50 français.

Un nouveau vocabulaire politique court par le monde et des mots qui ont une signification, une grande signification même, autre part, ont été importés chez nous où ils n'en ont aucune. La Suisse, politiquement, n'est pas un pays d'importation.

C'est pour cela que son organisme a résisté et résistera à l'atmosphère anti-démocratique et anti-libérale dont nous sommes entourés. C'est ma conviction profonde, à condition toutefois que l'école, l'école populaire surtout, reste fidèle à sa mission.

Les classes à trois degrés.— Notre collègue Albert Züst d'Altstaetten consacre un article de la *Schweizerische Lehrerzeitung* aux avantages et aux inconvénients de la *Gesamtschule*. Les avantages sont surtout d'ordre éducatif. Le maître travaille avec les mêmes élèves pendant sept ou huit ans : il peut donc arriver à connaître le caractère de chacun d'eux. D'autre part, l'écopier apprend à bien connaître son instituteur ou son institutrice. Cette connaissance réciproque a pour l'éducation une importance capitale. La classe tout entière est comme une famille. Le maître n'a pas à se préoccuper de raccorder son enseignement avec celui de ses collègues ; il est donc plus libre. Responsable de l'acquisition de l'ensemble du programme, il jouit, dans l'exécution, d'une grande autonomie. Les classes à trois degrés possèdent cette unité d'action, de direction et d'influence, après laquelle soupirent tant d'écoles : les élèves n'ont qu'un seul maître durant toute leur scolarité. Les enfants apprennent à travailler seuls, à se suffire à eux-mêmes. Ils prennent l'habitude de l'étude personnelle.

Les inconvénients se manifestent surtout dans le domaine de l'instruction. M. Züst signale en premier lieu le morcellement du temps et la dispersion des forces qui risquent de produire un travail superficiel. La nécessité de diriger et de surveiller à la fois toutes les « divisions » de la classe, exige du personnel enseignant une tension d'esprit que l'on ne retrouve dans aucune autre profession. Pour se mettre à la portée des petits et des grands, le maître doit posséder une grande facilité d'adaptation. Quant aux élèves, ils entendent exposer certains sujets plusieurs fois avant de les aborder eux-mêmes : il en résulte une baisse de l'intérêt. Obligés de faire seuls et sans être jamais pressés de nombreux exercices écrits, ils prennent l'habitude de travailler trop lentement.

En résumé, conclut notre collègue saint-gallois, les inconvénients l'emportent sur les avantages.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Avez-vous réfléchi aux nombreux malentendus qu'entraîne après elle toute nouveauté en éducation ? Malentendus proprement dits, nés dans l'esprit de gens de bonne foi, interprétations fantaisistes des individus plus ou moins malintentionnés, perfides travestissements des adversaires sans scrupules, qui supputera jamais la somme d'erreurs diverses, volontaires ou non, qui font un cortège à toute innovation ! Que l'on pense, par exemple, au travail manuel scolaire, à la discipline libérale, à la méthode Montessori, à l'école active, à l'autonomie des écoliers, etc., etc.

Ainsi en est-il aujourd'hui de l'orientation professionnelle. Au lieu de l'étudier pour elle-même, de la voir telle qu'elle est, les hommes de parti y ont introduit leurs préventions et leurs haines. Le spectacle ne manque ni de comique ni de saveur. L'orientation professionnelle est accusée non seulement des pires méfaits, mais de méfaits opposés et contraires. Certains socialistes dénoncent en elle une machine capitaliste et nos anti-démocrates une arme révolutionnaire. Pour le *Droit du Peuple* elle est une « mainmise de la collectivité bourgeoise sur l'aptitude de l'enfant », et pour la *Nouvelle Revue Romande* un infâme instrument aux mains des socialistes, des francs-maçons et des juifs ! !

Aussi faut-il louer M. LÉOPOLD GAUTIER, directeur du Collège de Genève, d'avoir mis les choses au point. M. Gautier, à qui nous devons déjà une étude remarquée sur *l'Enseignement de l'allemand dans les écoles secondaires de la Suisse romande*, a présenté à la Conférence des directeurs des collèges suisses un rapport sur l'orientation professionnelle qui est, à la lettre, un modèle du genre. En six pages — pas une ligne de plus — il épuise la question. Inutile de dire qu'il sait s'en tenir à l'essentiel. Il nous donne ainsi une œuvre de bonne foi, impartiale, objective, scientifique. Puissent les gens mal informés lire le rapport de M. Gautier !

ALB. C.

PARTIE PRATIQUE

POUR APPRENDRE A BIEN ÉCRIRE

Nous extrayons la page suivante d'un livre remarquable dont l'*Educateur* parlera prochainement : *Stylistique française* de M. E. Legrand (J. de Gigord, Paris).

Distinguons d'abord le style *scientifique* du style *littéraire*, l'objet particulier de nos études. Le premier s'adresse avant tout à la raison. Il a pour qualités nécessaires et suffisantes la clarté et la précision. Exemple et modèle : Claude Bernard. Le second s'adresse en outre à l'*imagination* et au *sentiment musical*. A la clarté et à la précision il joint la *couleur* et l'*harmonie*, ses deux qualités distinctives. Il offre à l'imagination une *galerie de peintures* et à l'oreille « un heureux choix de mots harmonieux ». Exemple et modèle : Chateaubriand. Telles sont en deux mots les notions fondamentales dont il faut s'inspirer pour apprendre l'art d'écrire. Voyons comment on réussit à les appliquer.

A. Couleur.

Mme de Sévigné disait de La Fontaine : *Cela est peint*. Magnifique éloge... Pour bien peindre, que faut-il ? Où sont les ressources ? Où sont les obstacles ? Tous les mots, quels qu'ils soient, peuvent à l'occasion trouver place dans certaines combinaisons de nature à *faire image*. Néanmoins il existe des termes incolores par eux-mêmes. Ce sont : 1° les verbes et substantifs d'un sens très étendu, tels que *chose, hommes, gens, personnes, faire, dire, mettre, avoir, être...* expressions fort vagues de leur nature, oblitérées par un usage voisin de l'abus, maintenant réduites à l'état de médailles frustes ; 2° le *pronom* (qui représente le substantif à peu près comme un morceau de carton tient lieu d'une pièce d'or) ; 3° les mots *invariables*, notamment les *adverbes* et les *conjonctions*.

De toute évidence, nul ne saurait se passer de tels mots, si ternes qu'on les trouve, mais le véritable écrivain en usera avec réserve, les enchâssera avec adresse, travaillera à en réduire le nombre, supprimera les uns, remplacera les autres. Il s'entend d'ailleurs à butiner dans les régions du vocabulaire où fleurit le pittoresque. Ici les ressources ne sauraient lui manquer : substantifs d'une portée suffisamment précise, adjectifs qualificatifs, verbes et surtout verbes *intransitifs*, participes adjectifs s'offriront à l'envi pour enrichir sa palette des teintes les plus brillantes et les plus variées.

Remarque. — La *préposition*, exprimant un simple rapport, serait-elle plus colorée que l'adverbe ou la conjonction ? Nullement. Toutefois, « *parmi les termes de rapport, les prépositions trouvent grâce, petits mots de quelques lettres qui, en un clin d'œil, peuvent accrocher des substantifs et toute une bande d'adjectifs ou de participes* ». (Lanson.) Aussi remplace-t-on avec avantage une conjonction par une préposition. (Surtout une conjonction subordonnante.)

M. Legrand vient de nous montrer comment on donne de la *couleur* au style. Nous verrons dans le prochain numéro comment on atteint à l'*harmonie*.

GÉOGRAPHIE

Un voyage économique. (*Suite et fin*¹).

Le numéro d'août du *Travail manuel scolaire* a publié la seconde partie du captivant article de notre collègue Ch. Sichler. Nous en extrayons quelques notes encore.

Quand tout fut prêt, le voyage (imaginaire) commença, étape par étape. Comme devoirs, les enfants rédigeaient le journal de bord, d'après la carte, pour un trajet donné. Le lendemain, sous la direction du maître, on faisait la somme des observations des élèves, la critique des incidents imaginés, la consignation de la version définitive dans le cahier de classe.

« Nous passions à la préparation de l'étape suivante en étalant et lisant tout ce que nous possédions à son sujet. Nous tenions par-dessus tout à connaître la région parfaitement, et nous nous exercions à nous souvenir et à exécuter de mémoire les petites cartes schématiques. Le lendemain, chacun devait pouvoir les exécuter sur une petite feuille de papier ou au tableau noir.

» Le reste du programme absorbait notre journée. C'était souvent l'étude de questions soulevées ou de difficultés rencontrées pendant la préparation de l'étape. Dans le programme d'arithmétique, je citerai à titre d'exemples les problèmes de navigation : kilomètres-heures ; de cartographie : distances réelles ; de densité : corps flottants, immergés, liquides ; d'opérations commerciales : escompte, intérêt, change, pourcentage ; de frais de transport : tonne-kilomètre ; de mélanges : marchandises ; de partage : rations de vivres, d'eau ; de fractions : remplissage et vidage de réservoirs ; de prix de revient avec les facteurs suivants : frais de transport, de douane, déchet, manutention, bénéfice, prix d'achat et prix de vente. En ce qui concerne la géométrie, les

¹ Voir *Educateur* du 17 juillet 1926.

voiles, tôles, bouées, bassins, pièces de machine, cordes, etc. fournirent le prétexte d'étudier la surface des polygones, la surface et le volume des prismes et des solides de révolution.

» Les exercices de langage furent l'objet d'attentions spéciales. Une active correspondance interscolaire les compléta. (Il est à remarquer ici que la lenteur apportée par le service de la Croix-Rouge aux échanges et aux traductions sera bien diminuée dès l'adoption générale par les maîtres, de l'espéranto comme truchement.) »

Dictées, rédactions, poésies apprises par cœur, chants populaires des pays « parcourus », dessins, travaux manuels, telles furent quelques-unes des « applications » du voyage. Les cartes postales, les projections fixes et les films documentaires jouèrent aussi un rôle important.

LA STÉNOGRAPHIE ET L'ÉCOLE PRIMAIRE

Sous ce titre, nous avons reçu les trois réponses suivantes à l'article de M. G. Chevallaz paru dans notre numéro du 17 juillet dernier.

I. Sous la rubrique « A l'étranger » le *Manuel général de l'Instruction primaire*, journal hebdomadaire des instituteurs et des institutrices de France, publiait dans son numéro du 10 juillet 1926, sous le titre : « La sténographie à l'école primaire », un article très aimable, d'une trentaine de lignes, annonçant l'étude que nous avons donnée dans l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse* de 1925.

Et cela nous réjouissait. Nous nous disions : Une idée juste finit toujours par faire son chemin.

Nous étions loin de nous douter que sept jours plus tard, l'*Educateur*, dans son numéro du 17 juillet, apprécierait ce même travail d'une tout autre manière et dans un esprit moins que bienveillant.

M. Chevallaz, discutons.

Nous faisons depuis plus de cinq ans — pour nous-même depuis plus de trente ans — des expériences « intéressantes » en matière d'enseignement sténographique. Ce mot ne vous suffit-il pas et pourquoi parlez-vous d'expériences « merveilleuses » ? Vous n'avez pas besoin de trois lignes pour faire pendre votre homme ; avec un mot, vous en avez raison. Cela ne s'appelle pas « exagération suspecte », mais bien « exagération surprenante », parce que le procédé vous permet d'argumenter dans le même sillon, ce que vous ne manquez pas de faire. Où nous vous disons qu'une atmosphère d'intérêt « pénètre », ce qui ne peut se faire que lentement, vous dites « se crée rapidement », ce qui est bien différent.

Par ailleurs : Je défie qui que ce soit de faire comprendre à de jeunes élèves que la sténographie « est la mathématique de l'écriture » et que l'écriture ordinaire « en est l'histoire ».

Il s'agit bien de cela. Ce sont là des termes « détachés » ou plutôt « isolés » d'un article¹ destiné à des adultes et qui, conséquemment, n'ont pas à être

¹ Cf. *Annuaire de l'instruction publique en Suisse* de 1925, pages 196 et suiv.

expliqués à des enfants. M. Chevallaz explique-t-il à ses élèves les articles pédagogiques qu'il lit pour son édification personnelle ? Si oui, ils doivent l'écouter avec la liberté dont jouit la maman qui tricote des bas.

Au surplus, qu'est-ce que cette oreille et cette intelligence tendues « vers le discours » ? Si nous admettons qu'un pédagogue puisse être doublé d'un auteur doué d'une sagacité à toute épreuve, nous ne pensons pas pour autant trouver en lui « l'homme aux discours » qui chercherait, par le plus détestable des moyens, à développer chez ses élèves cette merveilleuse faculté d'analyse — ici le mot merveilleux est en place — pour la rendre toujours plus sûre et plus profitable. Par contre, l'apprentissage de la sténographie, — que nous tenons dans ses éléments et non dans son application dernière pour prendre des discours, — par son appel continu au bon sens, remplit, on ne peut mieux, le but visé et que nous approuvons.

Et nous approuvons encore M. Chevallaz lorsqu'il dit :

1° « *L'alphabet sténographique s'apprend avec une grande facilité* ».

2° « *Munissons, si l'on veut (si nous le voulons !) nos grands élèves de l'instrument utile qu'est la sténographie* ».

Alors, soyons logiques. On ne nous dit pas de donner à nos grands élèves une idée de la sténographie. Non, il s'agit de les *munir de cet instrument utile*. Or, pour qu'ils en soient munis étant grands, il faut nécessairement leur apprendre le maniement de l'instrument étant petits. Cet instrument n'est autre que cet alphabet sténographique que M. Chevallaz lui-même déclare être d'une grande facilité.

C'est donc l'accord parfait ou c'est à n'y rien comprendre.

Le tort de M. Chevallaz a été de partir en guerre sur ce qu'il appelle des *déclarations* et non sur des *faits*, *déclarations* qu'il a exagérées pour les rendre ridicules sinon suspectes. Nous en avons fourni la preuve. Que n'a-t-il au préalable consulté « tel directeur d'école vaudois », voire « tels maîtres d'école neuchâtelois » pour être exactement renseigné.

Nous le prions donc de revoir la question en se basant non sur des *déclarations* mais sur des *faits* qu'il aura lui-même observés, car, comme le dit excellemment le président de la Société Alfred Binet, M. le Dr Th. Simon, « On ne conçoit plus guère d'essais pédagogiques sans un contrôle précis de leurs résultats ».

Nous terminons avec l'espoir que la lecture de ces lignes engagera M. Chevallaz à venir visiter les classes d'Orbe et de Colombier et il sera alors nettement fixé sur la haute valeur morale et pédagogique de cette branche d'enseignement qu'est la sténographie.

Qu'il ne s'attende pas toutefois à parcourir le chemin royal qui conduit à la panacée de la pédagogie !

CH. AD. BARBIER,

Inspecteur des Ecoles du canton de Neuchâtel.

II. Puisqu'on attaque des expériences sur lesquelles, comme M. Barbier, j'ai engagé ma responsabilité, je dois déclarer ici tous mes regrets, après ceux de

M. Barbier, et mon étonnement de ce que M. Chevallaz, dont nous connaissons par ailleurs l'intérêt aux questions pédagogiques du jour, n'ait pas songé cette fois à l'essentiel : *venir voir les expériences faites*, avant d'échafauder — ce qui, hélas ! est toujours si facile — des théories où passent « la plume-réservoir », « la maman qui tricote des bas » et « les libertés plus ou moins relatives... »

Comme M. Barbier le lui propose — et M. Chevallaz ne peut plus se dérober — nous attendons sa visite à Orbe (expérience de deux ans) et à Colombier (expérience de cinq ans). Il y verra travailler entre autres ceux qu'il appelle « les pauvres petits ». Ses opinions ou plutôt ses préventions actuelles — nous ne doutons pas en effet de sa sincérité — risquent fort de tomber.

CAMILLE DUDAN, *Directeur des Ecoles d'Orbe.*

III. M. G. Chevallaz me fait bien de l'honneur. Il me présente comme ayant préconisé l'introduction de la sténographie à l'école primaire... Il est possible, — on ne se souvient pas de tout ce qu'on écrit — qu'il y a quelques années j'aie esquissé le sujet, mais sauf erreur, c'était pour relever ce que je considérais comme des exagérations de la part d'un collaborateur de *l'Éducateur*. Mon enthousiasme pour l'enseignement de la sténographie à l'école primaire s'est borné à l'analyse, dans ce journal, il y a bien longtemps, d'un mémoire publié par le Ministère de l'Instruction publique en France à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1889. Sur le terrain pratique, mes expériences sont nulles. Ayant eu le privilège de diriger pendant quelques années une école primaire, j'avais consulté le Département qui me fit comprendre que « sans décourager la poursuite de notre idée, il était préférable de s'en tenir pour le moment aux modes existants déjà expérimentés, jusqu'à ce que le Département eût pris une décision relativement aux méthodes à appliquer dans les écoles ». Nous nous sommes tu alors. Je laisse aux honorables collègues, dont on a cité les noms, le soin de répondre, s'ils le jugent à propos, à M. Chevallaz, sur la question de la sténographie à l'école primaire. Nous écrivions dans *l'Éducateur* en 1891 : « Si peut-être notre raison se refuse encore à convenir qu'on peut tirer un bon parti de la sténographie à l'école primaire, aucune objection n'est admissible quand il s'agit de demander pour elle une place dans l'enseignement secondaire ou spécial ». Que la raison se prononce en faveur des faits rapportés par les amis de M. Barbier, un enthousiaste celui-là, nous applaudirons sans réserve.

Personne ne méconnaît, dans le journalisme en particulier, les nécessités de l'analyse et d'une grande brièveté, mais que penser de cette phrase où l'on dit que le sténographe n'a pas la ressource de « discuter les idées de l'orateur » ? Que, dès lors, sa liberté est relative. Nous avons eu jusqu'à présent, avec bien d'autres, la naïveté de croire que le devoir élémentaire du sténographe était d'être impartial.

En ce qui concerne les notes prises dans les cours, je ne saurais faire mieux que répéter ce que disait un jour feu Paul Moriaud, le regretté professeur de l'Université de Genève, en réponse aux objections faites contre une sténographie supprimant, prétendait-on, l'effort intellectuel :

« Ce n'est pas parce qu'un élève a à sa disposition une écriture aussi prompte que la parole qu'il se croira forcé de reproduire textuellement tout ce qui sort de la bouche de son professeur. S'il le juge nécessaire, il pourra ne pas perdre un mot de ce qu'il entend ; mais s'il le juge superflu, — et c'est généralement le cas, la parole parlée étant toujours moins concise que la parole écrite, — il pourra faire un résumé bien meilleur à tous les points de vue que l'élève qui ne connaît que l'écriture ordinaire, la bonté de l'outil dont il dispose lui permettant de se donner tout entier au travail intellectuel que nécessite un bon résumé... »

Et puis, automatisme, c'est vite dit. Tous, tant que nous sommes, ne l'avons-nous pas acquis, cet automatisme, pour arriver par exemple à écrire couramment l'écriture ordinaire, bien autrement compliquée que la sténographie ?

L. MOGEON.

Nous avons communiqué à M. Chevallaz les trois articles ci-dessus. Voici sa réponse :

« Je regrette d'avoir fait de la peine à deux hommes d'école distingués qui ne m'ont pas compris. Leurs réponses le prouvent bien : ils me chicanent sur des mots et des expressions et ne discutent pas mes arguments. Je ne conteste pas la valeur pratique de la sténographie ; je conteste qu'elle soit utile à la formation de l'esprit.

Si M. Barbier m'avait lu attentivement, il aurait vu que mon article n'attaque pas sa valeur pédagogique personnelle, — ce qui aurait pu justifier sa vivacité, — qu'il ne discute pas les arguments de son étude, — que je ne connais pas, — qu'il est provoqué par un article de la *Gazette de Lausanne*, je l'ai dit en termes clairs dans le premier alinéa. Je suis en vacances et je n'ai plus sous les yeux les lignes du quotidien lausannois, mais j'ai gardé le souvenir d'une apologie dont certaines affirmations étaient manifestement exagérées. C'est justement parce que j'ai eu l'honneur de travailler quelque temps avec M. le Dr Th. Simon, que je suis devenu très sensible à la qualité des arguments en faveur de n'importe quelle thèse pédagogique. Je ne doute pas que l'étude de M. Barbier ne soit écrite en termes pondérés et d'une façon tout objective : cela même empêcherait-il la discussion de ses conclusions ? Certainement non.

Il est permis de discuter une question pédagogique sans écrire une thèse de doctorat. En outre, les expériences pédagogiques ont-elles la rigueur des expériences de psychologie et comportent-elles une interprétation incontestable ? L'expérience (je ne dis pas les expériences), le bon sens, l'intuition n'auraient-ils plus le droit de s'exercer en des matières aussi compliquées ? Est-ce qu'il n'y a pas au contraire intérêt pour l'homme du dedans, parfois passionné, à être averti par l'homme du dehors de telle objection ou de tel point de vue auquel il n'avait pas songé ?

Or, on affirme que « l'enseignement total, chant, poésie, histoire » a été influencé par l'enseignement de la sténographie et que les classes sont devenues très vivantes. Quand je verrais ces classes, pensez-vous que j'oublie les nombreuses autres classes vivantes où l'on ne fait pas de sténographie, mais où tout

l'enseignement est influencé par les qualités morales et pédagogiques du maître ? Conclure d'une visite des classes de MM. Barbier ou Dudan à l'influence de la sténographie sur la valeur de tout l'enseignement et sur le développement intellectuel des élèves, ce serait manquer de la circonspection qui s'impose en de pareils cas et agir comme un étourneau.

Mes contradicteurs ont négligé les « faits » que je cite, des élèves bons sténographes, incapables de faire un résumé convenable ! Pourquoi ? Mes observations valent, pour moi, autant que d'autres.

Si je prétends que « l'alphabet sténographique s'apprend avec une grande facilité », c'est que je l'ai appris moi-même ; je ne suis pas devenu un sténographe, parce que j'ai interrompu mes exercices. J'ai pu regretter, plus tard, de n'avoir pas persévéré ; mais de là à conclure qu'il faut apprendre la sténographie aux jeunes élèves, il y a tout de même une certaine distance. Aussitôt que l'on parle de jeunes écoliers, une foule de questions se posent. Je suis bien fâché pour mes contradicteurs si je n'ai jamais constaté, lors de mon apprentissage, le continuel appel au bon sens dont parle M. Barbier ; je suis bien fâché si je crois l'usage prématuré de la sténographie plus nuisible qu'utile à la formation de l'esprit ; je suis bien fâché si je trouve dangereux qu'un élève rendant compte d'une leçon réponde à son maître qui le corrige : « M'sieur ! c'est textuellement ce que vous avez dit. » (Quand nous parlons devant nos élèves, nous n'employons pas toujours le langage de l'Académie.) Je suis bien fâché si je crois inutile dans la classe l'usage de la sténographie : le bon maître — celui dont parle M. Barbier — ne fait pas de discours ; il parle, questionne, répond, discute, répète souvent ; prendre des notes avec l'écriture ordinaire ne présente alors aucune difficulté.

La mésentente entre mes contradicteurs et moi provient de ce que nous ne parlons pas la même langue : ils voient l'école à travers la sténographie, tandis que je considère la sténographie comme n'importe quelle autre discipline en fonction de la formation de l'esprit.

Puisque les rédacteurs de l'*Educateur* veulent bien me permettre de répondre un mot à M. Mogeon, je dirai que je suis de l'avis de celui-ci en ce qui concerne l'individu qui est parfaitement maître de la sténographie et de sa raison ; je prétends, par contre, que de former l'élève à la maîtrise en sténographie, c'est l'encourager au moindre effort intellectuel, qui est de tout écrire plutôt que de choisir, et, par là, le rendre difficilement capable d'analyser et de résumer. Au reste, je ne suis pas seul à penser que la sténographie ne soit pas utile à la formation de l'esprit (Voir *Revue* du 7 août 1926). G. CHEVALLAZ.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Avis aux jeunes collègues. — Le *Bulletin S. P. R.* du 28 août 1926 a publié un communiqué relatif au traitement des remplaçants. Les chiffres indiqués sont ceux de la Circulaire de mai 1924, mais cette circulaire a été remplacée par la suivante dès le 1^{er} janvier 1926 :

	Logé.	Non logé.
« Instituteurs	90 fr. par semaine	100 fr. par semaine
Institutrices	77 » »	85 » »
Maîtresses des cl. semi-enfantines.	58 » »	66 » »
Maîtresses des cl. enfantines . . .	52 » »	60 » »

Les indemnités de remplacement sont soumises aux conditions suivantes :

a) Pour les remplacements de courte durée (moins de 3 mois) le traitement est fixé par semaine de travail effectif, trois jours de classe comptant pour une demi-semaine, plus de 3 jours pour la semaine entière.

b) Pour les remplacements de plus de 3 mois, le traitement des remplaçants est fixé aux taux prévus par la loi pour les stagiaires, pour les membres du personnel enseignant qui n'ont pas encore terminé leur période de stage. »

Cet avis n'étant peut-être pas entre les mains de tous nos jeunes collègues, nous avons cru utile de le reproduire ici.

C. VUAGNIAUX.

LES LIVRES

WILLY RUSS : **Carl Russ-Suchard**. Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure, 5 fr. Attinger, Neuchâtel.

On sait que Carl Russ-Suchard présida pendant de longues années aux destinées des Fabriques de chocolat Suchard. L'activité aussi infatigable que bienfaisante de cet homme connu et honoré, type du grand travailleur arrivé par sa propre énergie, en même temps que du philanthrope généreux, est décrite avec une touchante piété filiale par l'un de ses fils, dans des chapitres suggestifs et d'un intérêt soutenu.

Ce récit constitue une lecture aussi instructive qu'utile à la jeunesse d'aujourd'hui.

W. PIERREHUMBERT. **Dictionnaire du Parler neuchâtelois et suisse romand**. Neuchâtel, Attinger. — Le 16^e et dernier fascicule de l'œuvre patiente de notre collègue neuchâtelois est consacré aux tables et aux sources bibliographiques. Il ne fait que confirmer l'impression de solidité et de probité scientifique qui se dégage du travail de bénédictin de W. Pierrehumbert.

ALB. C.

EUGÈNE MONOD. **Arole et mazot. Nouvelles montagnardes**. Edité par l'auteur, à Sierre (Valais), 1926 ; 2 fr. — M. Eugène Monod n'est pas un inconnu à l'*Educateur*, auquel il a collaboré avec talent pendant des années. Nos lecteurs, dont un très grand nombre furent ses collègues, voudront lire les sept nouvelles — très différentes de conception — que lui a inspirées le Valais, sa nouvelle patrie.

RECTIFICATION

L'*Educateur* du 17 juillet a parlé de *Pour l'Ere nouvelle*, la revue des pionniers de l'éducation que dirige M. Ad. Ferrière. Par erreur, nous avons indiqué comme adresse : Péliiserie 18, Genève. L'adresse actuelle est : Paris (VI^e), Avenue de l'Observatoire, 18.

"ASEN"

Jeux éducatifs et matériel d'enseignement

Rue du Jura, 13 — GENÈVE

□ Téléphone Mont-Blanc 38.74 □

Prospectus sur demande. — Prospectus sur demande.

Famille suisse à Gènes (Italie)

70

cherche institutrice

de la Suisse française.

Ecrire offres sous chiffre **X 2752 Sn**, à **Publicitas, Soleure.**

VOLONTARSTELLE

für 16-jähriges Mädchen gesucht, wo es Gelegenheit hätte, einige Stunden zu besuchen und die franz. Sprache zu erlernen. Gelegenheit zur Weiterausbildung in Violinunterricht erwünscht. Familienanschluss Hauptbedingung.

Geil. Offerten an **G. Tnurnheer, Villmergen** (Aargau).

72

Kern

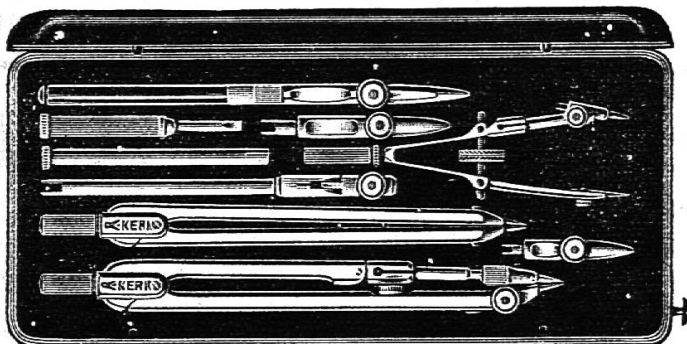
AARAU
Fondé en 1819

Boîtes de compas

et INSTRUMENTS DÉTACHÉS

DE HAUTE PRÉCISION

Catalogues
sur
demande



KERN & C^{IE} S. A., AARAU (Suisse).

BONNETERIE — MERCERIE	
LAINES	SOIES COTONS
OUVRAGES A BRODER ET TOUTES FOURNITURES, etc., etc.	WEITH & C^{ie}
	27. RUE DE BOURG LAUSANNE FONDÉE EN 1859

A	TELIER DE	R	ELIURE
Max BLANCHOD, Lausanne		Av. Rosemont, 2	
Prix spéciaux pour BIBLIOTHÈQUES DE VILLAGES			
TÉLÉPHONE No 85-61		COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX 1077	

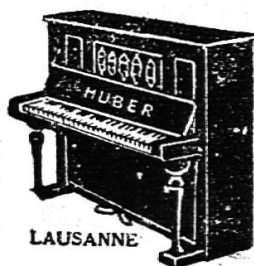


HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 38.09
10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o



MAISON JEAN HUBER

Facteurs et accordeurs de pianos - LAUSANNE

Grand choix — Echange — Réparations — Accordages
Auto-camion spécial pour les transports
Conditions extra-avantageuses pour le Corps enseignant.

— Où irons-nous en excursion ? —

à CHAMBY s. Montreux

Ravissant but de promenade. Grande terrasse. Belle vue. Café - Thé - Chocolat.
Se recommande, le nouveau tenancier: **Alex. Schær-Pitschi.**

INSTITUTEURS

Faites œuvre éducatrice et patriotique, apprenez à vos élèves à connaître ce qui se produit sur notre sol romand. Souscrivez à l'édition de cartes postales de la

Pomologie romande illustrée

50 planches en couleurs. Le jeu de 50 fruits différents Fr. 5.— Adresser commandes à John Wolf, secrétaire de la Commission pomologique S. R., Grand Saconnex, Genève.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS:

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION:

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel

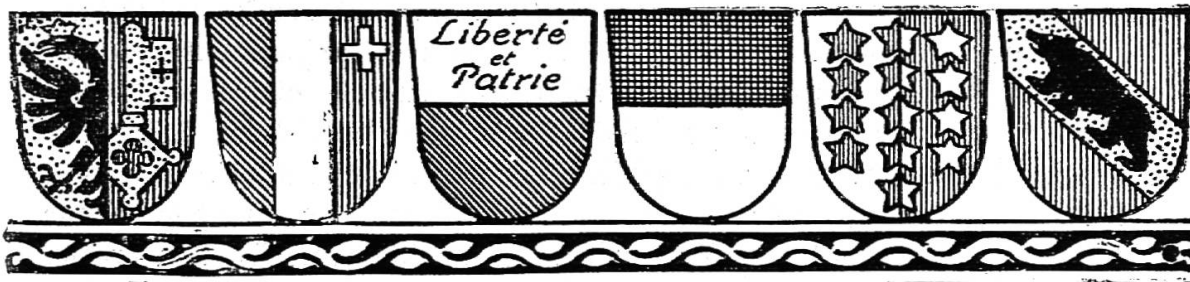
J. MERTENAT, Delémont

R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec Bulletin Corporatif, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.

Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

VIENT DE PARAÎTRE :

ABRÉGÉ D'INSTRUCTION CIVIQUE A L'USAGE DES ÉCOLES SECONDAIRES

par

EMILE KÜPFER,
maître au Collège de Morges.

3^e édition

1 volume in-16, broché, illustré 2 fr.

Bien comprendre ce que sont le droit et la loi, savoir et vouloir ce que l'Etat, en retour des services infinis qu'il nous rend, exige de chacun, c'est là, de nos jours, une discipline plus nécessaire que jamais. C'est pourquoi l'école s'efforce de former la conscience civique, si largement solidaire de la conscience morale, et de préparer à leur tâche future les citoyens de demain.

Mais tout essai de « modelage » humain est difficile. Il ne s'agit pas, en effet, simplement d'inculquer des notions élémentaires de droit, — encore que ce soit chose indispensable. Il y faut un souffle civique et patriotique propre à se communiquer à la jeunesse. Or, c'est précisément en quoi, nous semble-t-il, consiste le principal mérite du manuel scolaire de M. Kupfer. Du reste, revu, rajeuni, présenté avec soin, ce petit livre clairement ordonné et simplement écrit, est bien à la portée de nos élèves. Mais il est d'une utilité plus générale en ce qu'il oriente succinctement le lecteur dans des questions d'un intérêt permanent, telles que la démocratie, le fédéralisme, le droit des nationalités, les relations internationales, la S. D. N., etc. En annexe se trouve le texte, mis à jour, de la Constitution cantonale, que chacun devrait posséder.